

L'étude de cas : une stratégie de recherche en gestion

Publié: 1 juin 2016, 22:54 CEST

Martine Hlady-Rispal

Maître de Conférence, HDR, Sciences de Gestion, Université de Bordeaux



Case Study Image.

Ce texte de Martine Hlady-Rispal (Université de Bordeaux) est publié en partenariat avec la Revue Française de Gestion à l'occasion de ses 40 ans. « Une stratégie de recherche en gestion : l'étude de cas » a été classé parmi les 19 articles les plus influents de l'histoire de la revue.

Parmi les stratégies de recherche en gestion, l'étude de cas est une méthode tantôt assimilée à la recherche-action, tantôt classée parmi les études qualitatives exploratoires. Cette forme de recherche de fait mal connue et peu utilisée par les chercheurs en gestion n'a-t-elle pas pourtant un intérêt méthodologique et théorique important ?

Martine Hlady, Xerfi Canal L'étude de cas dans la recherc...



Objet d'étude ? Approche qualitative ? Méthode ? L'étude de cas semble bien difficile à circonscrire. Pourtant, dès 1957, l'étude de cas est reconnue comme une façon de faire de la recherche par Mc Kinney au même titre que la statistique, l'expérimentation, la typologie et l'étude historique. Plus tard, en 1981, Yin rédige un petit livre vert aux éditions Sage dédié à ce qu'il appelle alors une stratégie de recherche en gestion. Il s'agit selon lui d'une investigation qualitative qui analyse un phénomène contemporain en contexte réel à l'aide de multiples sources d'information.

L'article paru en 2000 dans la revue *RFG* a d'abord été écrit dans le souci d'être utile à la communauté à laquelle il s'adressait. Sans livrer bataille, il s'agissait de lui proposer une autre façon de faire de la recherche en contexte réel à une époque où, en France, la majorité des recherches était menée à l'aide d'une démarche hypothétique déductive dite classique dans le cadre d'une approche quantitative.

À cette fin, l'article s'attache à décrypter les spécificités de l'étude de cas, ses forces et ses limites, la diversité des champs d'applications possibles, les qualités requises d'observation, de funambulisme, d'interprétariat et de plaidoirie. Pour convaincre, un certain nombre de clichés attachés à l'étude de cas y sont dénoncés. La réédition de l'article permet de les poser à nouveau et de réaffirmer la richesse de l'étude de cas, méthode qualitative la plus publiée en France et dans les meilleures revues de langue anglaise.

Une démarche utile et fructueuse

Quels sont donc ces clichés qui collent encore à la peau de l'étude de cas ?

Cliché n°1 : Une approche exploratoire... ? Pas uniquement. L'étude de cas peut s'auto suffire ou encore venir compléter une étude quantitative.

Cliché n°2 : Une posture contemplative... ? Assurément non. Son but n'est certes pas de résoudre les problèmes en situation – il ne s'agit pas d'une recherche-action. Toutefois, le chercheur peut apporter à son terrain à la façon d'un Carl Rogers. Par ses observations et ses questions, le chercheur amène son répondant à réfléchir le phénomène, et à éventuellement trouver par et en lui-même les solutions nécessaires.

Cliché n°3 : Un positionnement nécessairement réaliste... ? Yin, penseur de l'étude de cas, est en effet un réaliste. Toutefois, bien des auteurs réalistes critiques tels Miles et Huberman ou encore constructivistes pragmatiques telle Avenier ont également promu la méthode. Aujourd'hui, de multiples postures sont affirmées.

Cliché n°4 : Une logique inductive... ? Oui ou encore déductive, abductive ou rétroductive. De fait, tout dépend de la posture épistémologique retenue.

En synthèse, le secret d'une étude de cas réussie réside sans doute dans la volonté des chercheurs d'être utiles tant au terrain qui les reçoivent qu'à la communauté académique à laquelle ils s'adressent.